

# Plusieurs communes en France ont un nom composé qui commence par « Le Plessis », quelle est la signification de ce mot ? Merci !

Réponse apportée le **06/01/2012** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

En toponymie, Le terme Plessis désigne le plus souvent un château ou une maison seigneuriale.

Je vous cite l'article consacré au terme Plessis dans :

Dictionnaire des noms propres toponymes et patronymes de France /Jean Coste  
Armand Colin, 2006

Plessis m. [+pless-ier; plesse, plèche, f.] : « palissade », puis « lieu clos », puis « lieu fortifié ». Disparu. de l'adjectif « plexus », « plié », sans doute parce que le mot a dû désigner à l'origine une simple barrière faite de branches entrelacées.

\*\* Voir également l'article Plessage de l'encyclopédie wikipedia :

« Témoin de la fréquence passée de cette technique en France, la toponymie en a conservé largement le terme (Le Plessis-Trévisé, Le Plessis-Robinson, etc.).

Étymologie

Le terme est issu du bas latin \*plectiāre, tresser, entrelacer (class. plectere) qui a donné l'ancien français plaissier,

d'où l'ancien français plaissié « enclos formé de branches entrelacées »<sup>1</sup>, croisé avec un autre radical gaulois [?] \*plit- qu'on peut rapprocher des termes gallois plythu, breton plezhañ (tresser).

En toponymie, Plessis désigne le plus souvent un château ou une maison seigneuriale.

L'anglais pleach est un emprunt au normand pléchier équivalent de l'ancien français plaissier, qui a par ailleurs donné l'anglais splash. »

\*\* Une explication historique sur le site de la mairie du Plessis Gassot